

qui sembloit estre jnteressé en cet affaire."

1) s. EA V 2, 2034 (Beilage Nr. 1) 2) Text (vermutlich 1 Wort) zerstört.

3) *in Solothurn Substanz in Zug*

Kopie, aus der franz. Ambassade, wohl für den Zuger Stadt- und Amtsrat  
K o n r a d III. Zurlauben bestimmt. - AH 62, 278-279

151

1619 Dezember 14., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR ROBERT] MIRON AN AMMANN UND RAT  
VON STADT UND AMT ZUG, ZUG

EA V 2, 100 i, 110 b

"estant icy venu un bruit que vous faisiez recherche ou estiez recherchez  
d'entrer en nouveau traicté d'alliance avec Monsieur [H e n r i II] le duc  
de Lorraine<sup>1</sup> ou autres, J'ay veu que vous trouveriez bon que Je vous repre-  
sentasse qu'il vous seroit honteux de tesmoigner en ce temps que vous soyez  
en quelque apprehension puisqu'estan[t] alliez entre autre au deux plus puis-  
sants princes de la chrestienté [aller Wahrscheinlichkeit nach den Kaiser  
F e r d i n a n d II. [=Erbeinung mit Oesterreich] bzw. den König von Spa-  
nien, P h i l i p p III., gemeint] et que vous scavez que cette multiplicité  
d'alliance est capable de vous Jetter dans le mespris de voz meilleurs et  
plus anciens amis et alliez [König L u d w i g XIII. von Frankreich gemeint]  
joint que Je scays bien qu'ayant autres foys esté parlé de chose semblable à  
son Altesse de Lorraine Jl n'en fit pas grand estat pour estre luy mesme en  
la protection du Roy [Ludwigs XIII.] qui a en sa court l'heritier de lorrain-  
ne mesme [- unklar, ob damit F r a n ç o i s II, Comte de Vaudemont, der  
1624 tatsächlich einige Monate Herzog von Lothringen sein sollte, oder aber  
dessen Sohn C h a r l e s IV, des letzteren Nachfolger gemeint ist -], C'est  
pourquoy Je vous prie de sursoir toute cette negotiation Jusqu'a ce que Je  
vous aye fait scavoir des Nouvelles de sa Ma.<sup>té</sup> laquelle encores qu'on vou-  
lust dire qu'elle n'en recevroit point de preiudice si est ce que le faisant  
a son deceu et comme en cachette et par surprise soyt par un tesmoignage de  
defiance ou de mespris qu'elle n'a point merité de Messieurs des ligues sig-  
namment des Cantons catholiques qu'elle s'efforce de gratifier de ses bien  
faits et fortifier de son auctorité et pouvoir comme Je pense l'avoir fait

paroistre et volut en donner encores nouvelles assurances pour les affaires qui vous tiennent tous en suspend [- Streit zwischen Bern und Freiburg wegen der gemeinsamen Vogteien sowie die Bündnerwirren gemeint -] et si cest chose qui luy agrée elle vous y pourra ayder ou vous donner son advis adjoustant de ma part des a present que vous ne scauriez a mon Jugement choisir une plus dangereuse saison pour entrer en traictez et alliances nouvelles avec qui que ce soyt pour ce qui par la vostre donnerez l'entrée non seulement a ceux qui sont entierement protestant de continuer à faire diverser alliances comme Ilz ont fait celle qui vous brouille tous et donne desja de l'aprehension, Mais aussy vous ouvrirez la porte au reste des Grisons qui sont encores en quelque retenue pour l'alliance de venise afin de n'y plus marchander et a ceux de Glaris d'en faire de mesme quoy que vous leur ayez escrit en corps pour leur en faire la deffense de l'auctorité de tous les Cantons Catholiques en vertu de voz traictez et diront que c'est se moquer d'eux de leur defendre de prester l'oreille a une recherche qu'ilz croient leur apporter de la Commodity pendant que vous pratiquer le semblable ailleurs C'est ce qui me force a vous dire ... outre le Credit que vous perderez tous et me ferez perdre par mesme moyen m'ostant la liberté de Contredire franchement ceux qui vous voudroient offenser puisque je le seroys moy mesme ou plustost le Roy mon Maistre de vostre part que je seray contrainct de sursoir toutes gratifications et ... [?] et particuliers[?]<sup>2</sup> en cas qu'on passast outre a ces traictez que Je n'en aye sceu l'intention de sa Ma.<sup>te</sup> qui sera tousiours portée a vostre bien pourveu qu'il le soyt veritablement et non en simple apparence comme Celuy qu'on vous presente maintenant C'est pourquoy Je vous prie qu'il ne s'entreprenne rien Contre le respect et le gré de sa Ma.<sup>te</sup> afin que J'aye tousiours la liberté de vous bien faire et servir Et vous asseurer que suivant ce bon advis et le faisant valoir envers les autres Cantons [cath.] que J'auray le vostre en singuliere recommandation".

1) vgl. auch das am gleichen Tag an den Zuger Stadt- und Amtsrat K o n - r a d III. Zurlauben gerichtete Schreiben unter AH 38/155.

2) 